

Commune de CHAPELLE DES BOIS
Procès Verbal
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Lundi 11 octobre 2021 à 20 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune de Chapelle des Bois, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Elisabeth GREUSARD, Maire de Chapelle des Bois, à la suite de la convocation adressée le mardi 5 octobre 2021.

Etaient présents : M. Yvan BOUDAY, Mme Elisabeth BOURGEOIS, Mme Laurence CORDIER, M. Denis COURVOISIER, Mme Élisabeth GREUSARD, M. Bertrand PAGNIER, M. Paul PASTEUR, M. Dominique RIZZON.

Absents excusés : M. Jean-Luc SAINTOT donne procuration à Mme Elisabeth BOURGEOIS ; M. Roland TUETEY donne procuration à Mme Laurence CORDIER ; Mme Irène BURRI donne procuration à M. Bertrand PAGNIER

Absents : -

Secrétaire de séance : M. Ivan BOUDAY

Ordre du jour - Session ordinaire :

- 1. Approbation du compte rendu du 13/09/2021**
- 2. Comptes rendus de commissions, syndicats**
- 3. DIA**
- 4. Budget bois – modificatif - Affouage**
- 5. Lotissement le Bois du Crêt – Demande de parcelle**
- 6. Désignation d'un correspondant défense**
- 7. Questions diverses**

1. Approbation du compte rendu du 13/09/2021

Le compte-rendu est validé par 9 voix « pour » et 2 abstentions (conseillers absents en séance de septembre).

2. Comptes rendus de commissions, syndicats

- M. Ivan BOUDAY fait le point sur la rencontre avec Terre de Trail au sujet de l'implantation possible de 4 parcours de trails sur la commune et d'itinéraires de de course d'orientation en forêt communale
- Mme Irène BURRI a transmis les points traités lors de la dernière réunion de commission déchets de la communauté de communes :
 - L'enquête bio-déchets ouverte sur le site de Préval à destination des résidents du territoire de Préval Haut-Doubs : ménages et professionnels produisant des biodéchets (restaurants, épiceries, ...). ;

- La réception par les services techniques d'un courrier/pétition contre la fermeture de la déchetterie : une réponse sera faite précisant les contraintes et les difficultés rencontrées ;
- La problématique de la collecte des cartons qui pourrait être envisagée pour les professionnels, et dont le coût reste à prendre en charge.
- M. Dominique RIZZON pour le syndicat des eaux fait part de rencontre avec la Députée du Jura pour la recherche de soutiens financiers ;
- En commission Aménagement du territoire de la CCLMHD, M. Dominique RIZZON rend compte de projets concernant la maison de santé de Oye et Pallet et relatifs aux mobilités douces et du quotidien.
- Concernant le SIVOM, le Maire fait part de deux rencontres organisées avec des éventuels candidats à la reprise de l'hôtel de Chaux-Neuve. L'installation des gérants est programmée pour mi-novembre avec une ouverture possible début décembre. Dans le cadre de la compétence école, le Maire a transmis au Président une demande de définition du périmètre d'intervention du SIVOM dans les dépenses afférentes aux trois écoles lors du prochain conseil syndical du 20 octobre 2021.

3. DIA

Trois sollicitations sont présentées et concernent :

- La vente par M. Gilbert BLONDEAU à M. Quentin BATICLE et Mme Salomé LETOUBLON de deux parcelles cadastrées AB142 et A 373 respectivement de 953 et 345 m²
- La vente par Mme Cécile NEVEU et M. François CAMPER d'une propriété cadastrée AB144 de 9 a 39 ca
- La vente d'un local par la copropriété Les Myrtilions à Mme Carole GRILLON et M. Loïc BLONDEAU d'un local de rangement

Dans les trois dossiers, la commune n'exerce pas son droit de préemption communal. (vote à l'unanimité)

4. Budget bois - modificatif

Le Maire sollicite l'autorisation d'ouvrir des crédits supplémentaires au budget bois, compte-tenu du volume de chablis exploités. A l'unanimité (11 voix « pour »), le conseil municipal autorise l'ouverture d'un montant de 8 000.00 € en dépenses de fonctionnement compte **611 Contrats prestations de services** et en recettes de fonctionnement au compte **7022 Coupes de bois**.

L'agent ONF chargé de la gestion de la forêt communale n'a pas prévu de constituer des lots de bois de chauffage pour l'année 2022.

Le conseil municipal souhaite pourtant pérenniser cette pratique existant sur la commune depuis de nombreuses années et rappelle que par le passé, des conseillers municipaux participaient aux opérations martelage aux cotés de l'agent ONF.

5. Lotissement le Bois du Crêt – Demande de parcelle

Mme et M. Thomas MICHEL sont candidats à l'acquisition de la parcelle 7. Après discussion et compte tenu des projets professionnels présentés par les candidats, le conseil municipal décide par 9 voix « Pour » de bloquer la parcelle jusqu'au printemps 2022 laissant ainsi le temps aux demandeurs de confirmer leur intérêt à construire. (2 voix « pour une attribution directe de la parcelle »)

6. Désignation d'un correspondant défense

M. Jean-Luc SAINTOT accepte.

7. Questions diverses

- M. Olivier IELSCH est candidat à la location du logement situé au 1^{er} étage Place de la fruitière. À l'unanimité, le conseil municipal valide la candidature. Le montant du loyer est de 690.00 € et la provision pour le chauffage de 80.00 €.
- M. Ivan BOUDAY souhaiterait que des aménagements soient envisagés sur l'un des cours de tennis ; il est chargé de travailler la question et de présenter un projet.
- Pour informations :
 - Le garage situé au carrefour Chemin Minon Route des Pâturages pourra être supprimé lorsqu'un relevé topographique aura pu être réalisé ;
 - Les réglages et le changement de certains luminaires d'éclairage public seront réalisés très prochainement ;
 - L'aménagement de la placette au lotissement Le bois du Crêt initialement programmé pour 2021, prend du retard. Les entreprises devant intervenir (Goyard et IdVerde) sont pourtant régulièrement relancées par le cabinet de maîtrise d'œuvre.
 - Une réunion publique habituellement programmée en novembre, sera organisée en fonction des évolutions des conditions sanitaires. L'objectif étant de permettre un accès à tous.

La séance est levée à 22 heures 45